RASSEMBLEMENT LE 13 DECEMBRE à 9H30

DEVANT LE TRIBUNAL DE CAHORS

Soutien à Francis et Jean Louis

Le 13 décembre, à 9h30, Francis retraité militant CGT et Jean Louis militant de nuit debout sont convoqués devant le procureur après la plainte du Président de la Chambre du Commerce et de l'industrie et du Parti Socialiste de Cahors.

On leur reproche d'avoir participé à des dégradations en groupe des locaux de la CCI et de la permanence du PS lors d'une manifestation contre la loi El Khomri.

De quoi les accuse-t-on ? Simplement d'avoir tagué des inscriptions à la bombe fluo non permanente ! On le voit bien, Patrons et PS sont main dans la main quand il s'agit de taper sur les salariés, sur ceux qui osent braver leur toute puissance !

On peut parler aujourd'hui d'une véritable criminalisation de l'action syndicale en France, notamment contre les militants CGT.

Au-delà des procédures engagées par les employeurs, c'est une chaîne de complicité qui s'instaure avec certains procureurs ou élus politiques. Peut-on parler encore d'indépendance de la justice quand certains bénéficient d'une complaisance évidente?
Combien de patrons voyous sont en liberté après avoir enfreint le code du travail, maltraité leurs salariés, pillé, vampirisé, coulé volontairement des entreprises, jeté des milliers de salariés à la rue, et ceux-là ne sont pas inquiétés le moins du monde !

Nous avons bien une justice à deux vitesses en France et aujourd'hui plus particulièrement dans le Lot !

Soutien pour Francis et Jean Louis
Tous au tribunal de Cahors le 13 décembre
Contre la répression antisyndicale
Contre les injustices
Contre la régression sociale avec la loi travail